

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 4 - 6 février 1998

RAPPORTS SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE PROJETS APPROUVÉS

Point 9 de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/98/9/2
17 novembre 1997
ORIGINAL: ANGLAIS

PROJET TCHAD 3499.01

Assistance au développement de l'éducation et de la formation

Coût total des produits	19 852 470 dollars
Coût total pour le PAM	33 057 838 dollars
Nombre de bénéficiaires	161 600
Date de l'approbation par le CPA	29 mai 1992
Date de la signature du plan d'opérations	17 février 1993
Date d'acceptation de la lettre de démarrage	1er mars 1993
Date de la première distribution	1er mars 1994
Durée de l'aide du PAM	Quatre ans
Durée du projet au 30 juin 1997	Trois ans, quatre mois

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis. En juin 1997, un dollar équivalait à 583 francs CFA.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur du Bureau régional: M. Zejjari tel.: 6513-2201

Chef de section, OSA/3 O. Sarroca tel.: 6513-2505

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 6513-2641).



BUT DU PROJET ET DE L'AIDE DU PAM

1. L'objectif à long terme du projet est d'appuyer la stratégie gouvernementale qui vise à assurer un enseignement de base à tous les enfants d'âge scolaire et à promouvoir une éducation et une formation à l'emploi répondant aux besoins de développement économique et social du pays. Dès le départ, le projet avait quatre objectifs immédiats:
 - a) contribuer à améliorer la fréquentation scolaire;
 - b) continuer à réduire l'absentéisme et les abandons;
 - c) améliorer les capacités d'assimilation de l'enseignement prodigué; et
 - d) contribuer au fonctionnement régulier des internats.
2. La mission d'étude technique de mars 1996 a conclu que, compte tenu de la situation actuelle de l'enseignement dans le pays, les deux premiers objectifs n'étaient plus valables. La mission a proposé de les remplacer par un objectif qui traduise mieux le rôle actuel de l'assistance du PAM, à savoir "fournir un complément nutritionnel aux enfants d'âge scolaire dans les régions à déficit vivrier". Des procédures de ciblage plus précises ont été élaborées en fonction de cet objectif.

EXECUTION

3. Le Service national des cantines scolaires (SNCS) du Ministère de l'éducation est chargé de l'exécution technique du projet (mise à jour des listes des écoles et des bénéficiaires, élaboration des plans de distribution, supervision des livraisons, suivi, établissement des rapports et formation). Le personnel du SNCS compte 46 personnes, dont 14 déployées dans les provinces.
4. La Direction nationale des projets du PAM (DNPP) du Ministère du plan est chargée de la coordination globale des activités du projet et d'une partie de la logistique, y compris la gestion des cinq entrepôts régionaux. Les produits sont livrés aux écoles à partir de cinq points de livraison avancés, dont chacun est équipé d'entrepôts appropriés fonctionnant en moyenne avec sept membres du personnel de la DNPP et un conseiller du PAM (Volontaires des Nations Unies (VNU) ou personne recrutée localement). Les livraisons aux écoles sont prévues trois fois par an et sont effectuées par des transporteurs privés, sous escorte du personnel du SNCS.
5. Un nouveau ciblage a été effectué en 1996 pour déterminer le nombre effectif d'institutions bénéficiaires dans les régions à déficit vivrier recensées à l'aide du Système d'alerte précoce national (SAP). Cet exercice a confirmé la participation de 806 écoles primaires sur les 1 189 qui recevaient une assistance du PAM jusqu'alors - un chiffre plus réaliste et plus facile à gérer. Toutes les écoles situées dans les six préfectures où le déficit vivrier est chronique figurent toujours parmi les établissements bénéficiaires (Kanem, Batha, Biltine, Lac, Ouaddaï et BET), les deux autres préfectures (Guera et Chari-Barguini) n'étant que partiellement couvertes selon les subdivisions administratives. Le nombre d'écoles secondaires desservies reste le même, dans l'ensemble du pays, que les années précédentes, conformément aux recommandations de la mission d'étude de 1996. Parmi ces établissements d'enseignement, l'on trouve des internats et des écoles à mi-temps



fréquentés par des élèves venant de districts éloignés, lesquels sont hébergés par des familles de la communauté où se situe l'école.

6. Au cours de l'année scolaire 1996/97, l'assistance du PAM au projet pilote concernant l'éducation des filles, cofinancé par la Banque mondiale et l'UNICEF ("Instruction des filles") a démarré dans des écoles sélectionnées dans les préfectures de Kanem (25) et de Batha (20). Au total, 2 422 filles officiellement inscrites dans ces écoles et fréquentant régulièrement les cours ont reçu des rations sèches mensuelles à emporter composées de poisson en boîte et d'huile végétale

GESTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

7. Sur les 30 961 tonnes d'aliments engagés, 26 454 ont été fournies (soit 85 pour cent) et 17 489 (soit 56 pour cent) ont été distribuées en trois ans et quatre mois. Par rapport aux objectifs de distribution prévus, le taux de performance tournait autour de 66 pour cent. Ce résultat peut s'expliquer par: la fermeture des routes aux camions durant quatre mois pendant la saison des pluies; les grèves répétées des enseignants pour protester contre les retards dans le paiement de leurs salaires; la participation des enseignants à des activités extra-scolaires telles que les campagnes électorales et les activités agricoles durant la saison des cultures, pendant laquelle les enfants ne sont pas scolarisés; le fait que l'année scolaire ait commencé en retard; les retards des livraisons de certains produits; et des problèmes occasionnels liés à la sécurité. Les critères de ciblage rigoureux appliqués au cours de l'année scolaire 1996/97 ont en outre diminué le nombre des écoles, et par conséquent de bénéficiaires, recevant une assistance.
8. A la demande du gouvernement, et comme l'a suggéré l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 335 tonnes de sucre sur un total de 2 870 tonnes ont été échangées contre 411 tonnes de sel iodé afin de remédier aux importantes carences en iode chez les populations bénéficiaires.
9. Les pertes enregistrées après c.a.f. s'élèvent à 183 tonnes (soit 0,69 pour cent). Elles s'expliquent par une mauvaise manutention des produits par de multiples intervenants, par les carences du conditionnement (huile végétale), par la durée du stockage et par la chaleur du climat.
10. Certains des produits fournis par le projet ont été vus sur les marchés locaux, ce qui résulte probablement de ventes illégales. Le bureau de pays, bien qu'il ne puisse calculer les quantités exactes ainsi perdues, a recensé trois causes possibles à ce problème. Premièrement, l'irrégularité et les longs retards enregistrés dans le paiement des salaires des enseignants pourraient avoir incité certains d'entre eux à vendre les produits du PAM. Deuxièmement, les parents ne sont pas toujours en mesure de contribuer comme on l'avait prévu, ce qui pourrait avoir incité des enseignants à vendre certains produits pour acheter du bois de feu, des condiments et d'autres articles nécessaires au fonctionnement des cantines. Troisièmement, des employés malhonnêtes des entrepôts se seraient lancés dans les affaires. Toutefois, le problème semble s'être atténué à la suite d'une campagne de sensibilisation sur l'utilisation correcte des produits et de stages de formation organisés par le bureau de pays à l'intention des directeurs de cantine.



CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT

11. Depuis quelques années, le Gouvernement tchadien se trouve dans une situation financière globalement difficile; en conséquence, l'aide de contrepartie accordée au projet est pratiquement non existante. Outre qu'il devait assumer le coût d'une partie du personnel participant directement au projet, le gouvernement avait prévu dans son budget de fournir une contribution financière initiale (10 000 dollars uniquement l'an dernier). Cette somme a été décaissée sous forme de matériel de bureau et de fournitures destinés au SNCS. Par contre, d'autres apports importants, par exemple les véhicules et les indemnités journalières de subsistance (DSA) nécessaires pour le suivi ont fait totalement défaut. Le SNCS continue de dépendre intégralement du budget de suivi et d'évaluation (S&E) du PAM (soit 195 000 dollars), une réalité qui limite véritablement l'efficacité et la mobilité.
12. Comme proposé par la mission d'étude de 1996, quelques camions qui restaient dans le parc de véhicules d'intervention d'urgence du PAM ont été vendus, et deux nouvelles camionnettes à quatre roues motrices ainsi que cinq motocyclettes tout terrain ont été achetées avec les fonds générés par le projet pour permettre au personnel du SNCS d'assurer le suivi.

AIDE EXTERIEURE

13. Comme il est indiqué au paragraphe 6, l'assistance du PAM s'inscrit dans le cadre d'une aide extérieure substantielle accordée au secteur de l'enseignement en général. De plus, durant la période 1994-1996, des prêts ont été accordés, essentiellement pour financer des projets de construction, par la Banque africaine de développement (12,8 millions de dollars) et par l'Association internationale de développement (IDA) (6,8 millions de dollars), l'aide apportée par l'Union européenne se chiffrant à 2,7 millions de dollars.

EVALUATION

14. Les distributions devaient débuter le 1er mars 1993, mais en raison d'une grève générale des enseignants, tous les établissements scolaires ont été fermés entre cette date et le 1er mars 1994. A la fin de l'année scolaire 1995/96, le nombre visé de bénéficiaires avait été presque atteint, sauf pour ce qui est des enseignants communautaires, dont le nombre avait été surestimé au moment où le projet avait été conçu, et des enseignants stagiaires, ce programme n'ayant jamais été intégralement mis en oeuvre. Pourtant, le nombre d'écoles desservies était bien supérieur aux prévisions. Cette contradiction apparente s'explique par le fait que les autorités du projet ont jugé qu'il valait mieux ne fournir des vivres qu'à une partie des élèves inscrits dans chacune des écoles et utiliser les économies ainsi réalisées pour inclure un plus grand nombre d'écoles. La mission d'étude a vivement recommandé de revenir au nombre d'établissements scolaires bénéficiaires qui avait été convenu au départ.
15. La mission a également conclu qu'il était peu probable que le projet ait un impact quantifiable sur la fréquentation scolaire ou l'absentéisme. Compte tenu de facteurs tels que la fréquence des grèves des enseignants et les mouvements migratoires dus à la crise économique, il serait impossible d'évaluer isolément les effets de l'aide alimentaire.



16. Toutefois, l'assistance fournie par le projet a contribué à atténuer l'insécurité alimentaire des familles les plus pauvres et à diminuer les effets de la famine et de la malnutrition sur les enfants, notamment durant les saisons de soudure. L'aide alimentaire a également été une source de revenu pour les enseignants communautaires et les cuisiniers volontaires, dont beaucoup n'avaient aucune autre possibilité d'emploi. En outre, elle a incité les enfants à fréquenter l'école. Ce point a été clairement mis en évidence quand l'interruption de l'assistance du PAM aux écoles primaires dans les régions non ciblées a entraîné la fermeture d'un grand nombre d'établissements. Le projet ayant joué un rôle majeur pour renforcer la sécurité alimentaire dans les zones à déficit vivrier, il a été recommandé de limiter l'intervention à ces zones et de réviser sur le champ les objectifs immédiats.
17. La dernière année scolaire (1996/97) s'est caractérisée par plus de stabilité et moins d'interruptions mais, comme d'habitude, a démarré en retard, et a donc été plus courte. En conséquence, deux livraisons sur les trois prévues ont eu lieu.
18. Au 30 juin 1997, le nombre de bénéficiaires et d'écoles bénéficiant de l'aide du PAM chaque année est le suivant:

Catégorie	Objectif	Réalisé	Pourcentage
Elèves des écoles primaires	125 000	93 871	75
Ecoles primaires	777	738	95
Elèves des écoles secondaires	24 000	23 346	97
Ecoles secondaires	88	148	168
Enseignants communautaires	2 000	1 032	52
Cuisiniers volontaires	1 600	1 380	86
Filles dans le primaire	2 422	2 422	100

19. Depuis que le nouveau ciblage a été effectué, le nombre d'écoles primaires desservies (806) s'est rapproché de l'objectif, tout en restant concentré dans les régions à déficit vivrier sélectionnées. Au cours de la deuxième moitié de l'année scolaire 1996/97, le nombre d'écoles desservies est tombé à 738 faute d'un minimum d'équipements permettant le stockage des produits et la préparation des repas dans plusieurs écoles. Des instructions ont par ailleurs été données, et des efforts ont été faits, pour nourrir tous les élèves inscrits dans les écoles sélectionnées. Toutefois, leur nombre restera inférieur à l'objectif, qui avait de toute évidence été surestimé en ce qui concerne le nombre d'écoles sélectionnées.
20. Une série de stages de formation à l'intention des directeurs de cantine, conjointement organisés par le SNCS et le PAM, avec des interventions de techniciens du ministère, ont permis de mettre un terme à la rotation rapide du personnel formé, et d'améliorer la gestion de l'aide alimentaire et l'établissement des rapports à tous les niveaux.



21. Trente-deux pour cent des bénéficiaires du primaire et 19 pour cent de ceux du secondaire sont des filles; trois pour cent seulement des enseignants communautaires mais 98 pour cent des cuisiniers volontaires sont des femmes. Sur un total de 1 060 directeurs de cantine formés par le projet, 198 seulement sont des femmes (soit 19 pour cent). Comme on l'a mentionné plus haut, depuis l'année scolaire 1996/97, le PAM accorde une assistance alimentaire additionnelle à 20 écoles primaires et à 2 422 filles dans le cadre du projet pilote UNICEF/Banque mondiale. Les rations à emporter, ainsi que les campagnes de sensibilisation menées par l'UNICEF et la fourniture de matériel scolaire financée par la Banque mondiale, ont des effets positifs sur la fréquentation et les résultats scolaires des filles. Au cours des visites effectuées sur place (qui n'avaient pas pour objet d'établir des statistiques) à la fin de l'année scolaire 1996/97, les données concernant les écoles ciblées dans le cadre du projet pilote et les autres écoles qui n'avaient reçu qu'une aide alimentaire traditionnelle ont été comparées. D'après les résultats, qui doivent être confirmés à la fin de l'année scolaire 1997/98, la fréquentation et les résultats scolaires des filles étaient meilleurs dans le premier groupe que dans le second.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

22. Pour permettre de réaliser les objectifs révisés et de ramener le projet à une taille gérable, les recommandations de la mission d'étude technique de 1996 ont été mises en oeuvre au cours de l'année scolaire 1996/97. La principale mesure adoptée à cet égard a porté sur un nouveau ciblage géographique approfondi. L'aide alimentaire a été limitée aux écoles situées dans les zones à déficit vivrier.
23. Pour avoir un meilleur impact sur l'éducation des filles, l'aide du PAM restera liée au projet pilote Banque mondiale/UNICEF "Instruction des filles". Il est proposé qu'au cours de l'année scolaire 1997/98, l'assistance du PAM soit élargie pour inclure un plus grand nombre d'écoles et de filles.
24. Les rations inutilisées serviront d'incitation pour les stagiaires volontaires des programmes d'alphabétisation des femmes dans les préfectures de Kanem et Guera où règne l'insécurité alimentaire. Les centres d'alphabétisation des femmes qui existent dans ces deux zones recevront un appui du PAM au cours de la prochaine session, à compter de décembre 1997.
25. Le gouvernement doit respecter ses obligations, à savoir transférer des enseignants qualifiés dans la préfecture de BET et garantir le paiement des salaires. Parallèlement, les missions de contrôle ont suggéré de mettre un terme à l'aide du PAM dans les écoles d'une partie de cette préfecture (Tibesti) jusqu'à la fin du projet.
26. Le SNCS et le bureau de pays vont intensifier leur suivi de la gestion des produits afin de s'assurer que les repas scolaires soient servis à des moments appropriés, pour atténuer efficacement la faim à court terme. Les directeurs de cantine ont besoin de plus de supervision et de formation pour établir les relevés et les rapports. Pour réduire encore les pertes après c.a.f., des efforts seront déployés pour améliorer la manutention et le stockage.
27. Les bénéficiaires n'ont pas été informés de la suspension de l'assistance du PAM aux écoles dans les zones non ciblées. De plus, il n'a pas été expliqué aux diverses autorités administratives et aux parents que l'assistance alimentaire aux écoles secondaires prendrait fin au terme de la phase actuelle. Dans les deux cas, le gouvernement devra informer toutes les parties concernées.



28. Les opérations du projet seront élargies (sans engagement supplémentaire) jusqu'à la fin de la prochaine année scolaire (juin 1998). Parallèlement, une demande de prolongation du projet pour une année supplémentaire (avec révision budgétaire) sera préparée, de manière à couvrir l'année scolaire 1998/99 et de laisser suffisamment de temps pour évaluer la faisabilité d'une nouvelle phase, dans le cadre d'une stratégie globale du PAM. Un schéma de stratégie de pays (SSP) devrait être présenté pour le Tchad en octobre 1998 et un programme de pays sera soumis à la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration de 1999.

